

Laon, le 14 février 2024,

DÉFI ZÉRO GASPI : LE COLLÈGE DE ROZOY-SUR-SERRE REMPORTE LE 1ER PRIX

Organisé en 2024 dans 8 collèges de Thiérache en partenariat avec les Communautés de communes du territoire, le Défi Zéro Gaspi vise à réduire la quantité de déchets alimentaires dans les collèges. Pour cette édition, 8 établissements ont participé à l'aventure. Découvrez le classement final !



Réduire le volume des déchets, amoindrir son impact environnemental, lutter contre le gaspillage alimentaire sont les principaux objectifs de ce défi lancé par le Département de l'Aisne.

L'édition 2024 s'est tenue en Thiérache, en partenariat avec le Pays de Thiérache et les 4 Communautés de Communes du territoire : la CC des Portes de la Thiérache, la CC de la Thiérache du Centre, la CC Thiérache-Sambre-Oise et la CC des Trois Rivières.

Pour rappel les 8 collèges ont tous servi le même repas (une tartiflette végétarienne) puis procédé à une pesée des déchets issus des plateaux de l'ensemble des convives pour établir une moyenne. **Et les résultats du vainqueur ont dépassé les objectifs !**

- 1 - Collège Jules Ferry à Rozoy-sur-Serre avec 2,56g par convive
- 2 - Collège Simone Veil à Wassigny avec 35,85g par convive
- 3 - Collège Charles de Gaulle à Montcornet avec 39,29g par convive
- 4 - Collège Colbert Quentin au Nouvion-en-Thiérache avec 41,50g par convive
- 5 - Collège Condorcet à Vervins avec 58,33g par convive
- 6 - Collège César Savart à Saint-Michel avec 59,28g par convive
- 7 - Collège Pierre Sellier à La Capelle 83,18g par convive
- 8 - Collège Georges Cobast à Hirson avec 146,12g par convive

La remise du trophée s'est déroulée au **collège Jules Ferry de Rozoy-sur-Serre qui remporte haut la main le 1^{er} prix avec seulement quelques grammes de déchets dans chaque assiette**. Une performance saluée par l'ensemble des élus locaux, représentants des différents collèges du secteur, des professeurs et des élèves réunis au sein du réfectoire.

« C'est un défi d'ampleur car c'est tout un ensemble, un véritable travail collectif pour sensibiliser les élèves, il faut beaucoup de motivation et de patience, félicitations ! » a résumé **Isabelle Ittelet, vice-présidente du Conseil départemental (Collèges, jeunesse, citoyenneté et Mémoire) accompagnée de Marie-Françoise Bertrand, conseillère départementale du canton de Vervins, représentant Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne.**

Et de mentionner qu'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire est mis en œuvre depuis 2019 par le Département de l'Aisne dans les 42 cuisines autonomes des collèges axonais. *« 27 d'entre vous valorisent également les biodéchets, il faut le rappeler ! »*

Les agents chargés de la restauration ont été chaleureusement applaudis. **Le principal, M. Lévêque, a notamment souligné leur implication dans cette aventure.** *« Vous avez testé le repas en amont auprès des élèves, adapté les quantités et amélioré la recette pour atteindre cet excellent résultat. C'est un bel effort associant agents, élèves et enseignants ! »*

Le trophée a été remis à 3 éco-déléguées : Heleen et Morgane, élèves de 5^e, et Lila, élève de 4^e. Elles représentaient la **vingtaine d'éco-délégués actifs au sein de l'établissement, chargés de sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire**, notamment par le biais d'articles dans le journal du collège.

[Retrouvez ici le retour sur le défi Zéro Gaspi en story map](#)

RÉSULTATS
2024

DÉFI zéro : GASPI

Le classement :

- 1 Le collège Jules Ferry à Rozoy-sur-Serre avec 2,56g/ convive
- 2 Le collège Simone Veil à Wassigny avec 35,85g/ convive
- 3 Le collège Charles de Gaulle à Montcornet avec 39,29g/ convive
- 4 Le collège Colbert Quentin au Nouvion-en-Thiérache avec 41,50g/ convive
- 5 Le collège Condorcet à Vervins avec 58,33g/ convive
- 6 Le collège César Savart à Saint-Michel avec 59,28g/ convive
- 7 Le collège Pierre Sellier à La Capelle avec 83,18g/ convive
- 8 Le collège Georges Cobast à Hirson avec 146,12g/ convive

Bravo à tous !